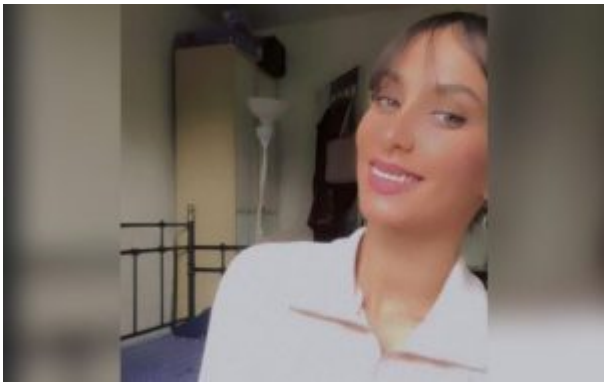
Affaire Lola: dès la fin de sa garde à vue, Dahbia B. s'était entretenue avec une association de réinsertion militant pour les peines aménagées et moins de détention provisoire

05/11/2022 à 12h51



Depuis le 17 octobre dernier, Dahbia Benkired, est incarcérée à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne). Principale suspecte dans le meurtre de Lola, 12 ans, retrouvée morte dans une valise le 14 octobre dernier et dont les circonstances du décès avaient choqué les Français, elle est mise en examen pour "meurtre sur mineur de 15 ans" et "viol avec torture et actes de barbarie".

[…]

Ce 17 octobre, après la fin de sa garde à vue, Dahbia raconte à une enquêtrice de l'Association de politique criminelle appliquée et de réinsertion sociale (Apcars) qu'elle est arrivée en France en 2014 et y est restée jusqu'en 2017. Année où elle retourne en Algérie, avant de

revenir en France en 2018, munie d'un visa étudiant.

[…]

À l'enquêtrice de l'Apcars, elle confie qu'il lui arrive de fumer des joints, de boire de l'alcool, mais peu, assure-t-elle. Sans domicile fixe, elle vit tantôt chez une de ses sœurs au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), tantôt chez une autre à Paris. Parfois, elle est même hébergée par des personnes rencontrées au bar de Colombes.

[…]

L'Indépendant

Le site de l'Apcars est quasi-entièrement hors-ligne mais voici ses activités décrites dans une archive de janvier:

L'APCARS est une association humanitaire, partenaire de la Justice, qui place la victime, le prévenu et l'ancien détenu au cœur de son action.

Son approche se veut professionnelle, participative et engagée, dans le respect inconditionnel de la personne, dans son environnement, avec son histoire et son avenir à construire.

Notre association œuvre pour une Justice éclairée, humaine et restaurative.

L'APCARS apporte son concours opérationnel à une politique pénale qui tend vers moins de détention provisoire et plus de peines aménagées hors de la détention.

Accompagner la réintégration des plus démunis dans la société, leur faciliter l'accès à leurs droits, aux soins, à un emploi

et à un toit, s’engager auprès du sortant de prison pour l’aider à retrouver son autonomie, sont autant de facteurs de paix sociale et de prévention de la récidive.

Notre association inscrit son action en référence aux textes du Conseil de l’Europe, dont la mission est de promouvoir la démocratie, protéger les droits de l’homme et l’Etat de droit en Europe.

L’APCARS est une des rares associations en France capables de proposer à la Justice une offre intégrée, judiciaire et sociale, une plateforme opérationnelle avant et après le jugement pénal, dédiée aux auteurs aussi bien qu’aux victimes.

Son ancienneté et son expérience lui confèrent une légitimité particulière et reconnue. Sa capacité d’adaptation et d’innovation en fait une force de proposition.